Image not found or type unknown

Comment faire appel d'une plainte classé sans suite

Par **gamgani**, le **25/10/2009** à **11:51**

Bonjour
j'ai était victime de violences conjugales en avril 2007 avec 11 jour d'ITT cette plainte a était classé sans suite en 2008, j'ai depuis déposée plusieurs mains courantes pour violences spychiques,harcelement, insultes etc comment dois je procéder pour faire appel es-ce encore possible ? Je ne l'ai pas fait sur les conseils de mon avocat qui attendait que le jugement de divorce soit prononcé. Le jugement a été prononcé le 16 octobre dernier je souhaiterai aussi faire appel. Puis-je changer d'avocat si j'ai l'aide juridictionnelle pour toutes ces démarches. Merci de me répondre je suis perdue que dois je faire.
Cordialement NG.

Par **fa54**, le **23/11/2009** à **13:33**

Bonjour,

J'espère que vous avez pu regler votre pb bien avant mon mail mais dans le cas contraire je vous invite à vous rendre Dans ce cas voici lien qui pourra peut être vous éclairer :

farajallah.free.fr

Sinon sachez également que vous avez la possibilité de faire un recours auprès du procureur général suite à ce classement sans suite.

He vous souhaite bonne chance et bon courage.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés